

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouvelles formes d'offres des architectes et des ingénieurs, vues par la presse romande

Nous nous sommes plusieurs fois étonnés de l'audience dont les entreprises générales jouissaient dans la presse et de la discrétion qui entourait nos professions. La présentation des nouvelles formes d'offres pour les architectes et les ingénieurs, lors d'un séminaire tenu à l'EPFL le 4 novembre dernier, est l'occasion de découvrir l'image que se font de nous les grands journaux. Nous publions donc ici les comptes rendus donnés par deux quotidiens romands dans leur édition du 5 novembre et nous remercions leurs rédactions d'avoir aimablement donné leur autorisation à cet effet.

Rédaction

Journal de Genève et Gazette de Lausanne

Une collaboration volontaire et plus étroite entre les bureaux d'études pourrait apporter une réponse appropriée aux défis posés par l'avènement des entreprises générales et par la concurrence étrangère.

Combien des 10 000 bureaux d'architecture de petite et moyenne importance en Suisse subsisteront à l'avenir? C'est à cette question que 160 spécialistes ont tenté de trouver une réponse, lors d'un séminaire d'information qui s'est tenu mercredi 4 novembre à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, sous les auspices de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA). Car les ingénieurs et architectes indépendants, malgré la morosité conjoncturelle, vont bientôt devoir affronter la concurrence européenne, après avoir subi celle des grands constructeurs indigènes qui agissent comme interlocuteurs uniques des maîtres d'ouvrages (entreprises générales).

L'ouverture du marché de la construction va donc obliger les professionnels à s'adapter à de nouvelles données, d'autant plus que ces activités sont désormais bien plus que la simple observation des normes et règlements, ou le respect d'un budget, mais doivent s'inscrire dans les besoins des maîtres d'ouvrage, des propriétaires ou des usagers, dans un espace dont se sert aussi l'ensemble de la société. Pour apporter quelques éléments de réponse à ses membres, la SIA se propose d'intensifier les échanges et la collaboration entre ingénieurs et architectes, et de soutenir l'image publique de ces professions: elle conçoit son action selon différentes priorités,

parmi lesquelles le perfectionnement professionnel, l'élaboration de nouvelles normes (cycle de vie des matériaux, maintenance des ouvrages, etc.) et de nouveaux règlements (notamment un projet de calcul des honoraires indépendant du coût de l'ouvrage ou des règles de collaboration entre ingénieurs, architectes et entreprises générales).

Renouveau indispensable

Selon l'ingénieur Philippe Viridis, les méthodes appliquées jusqu'ici à la construction connaissent aujourd'hui des limites: la gestion de l'espace et des activités qui s'y dérouleront nécessitent désormais une réflexion pluridisciplinaire. L'approche récente des entreprises générales permet dès le départ d'intégrer différents spécialistes au sein d'une équipe avec laquelle le maître d'ouvrage peut entretenir des relations suivies, dans un climat de confiance. C'est un avantage. Car peu nombreux sont les projets où l'on consacre l'énergie et le temps nécessaires à atteindre un niveau de qualité élevé au stade de la conception déjà. Cela nécessite donc un renouveau dans les relations entre le maître d'ouvrage et ses mandataires. Cela fait dire à l'architecte Nicolas Joye que les spécialistes indépendants doivent pouvoir répondre à ce double défi, en se souvenant tout d'abord que l'Europe est autre chose qu'un gigantesque supermarché et ensuite en se rappelant que la construction est un acte culturel qui ne peut être garanti dans n'importe quel système d'organisation: le rôle du mandataire indépendant, ingénieur ou architecte, reste nécessaire. Le nouveau «contrat de prestations globales d'ar-

chitecture et d'ingénierie» de la SIA réalise de bonnes conditions cadres, dit-il.

Mais pour l'architecte Kurt Aellen, le climat d'insécurité qui s'instaure parmi les spécialistes rend indispensable la mise en œuvre de solutions adaptées à la conjoncture autant qu'aux pratiques européennes. C'est selon lui le seul moyen de ne pas voir la profession disparaître.

Ainsi, il ne s'agit pas seulement de vendre des prestations d'architecture, mais désormais de connaître parfaitement les besoins du client. Il faut, en outre, accomplir un pas supplémentaire, en soutenant la clientèle dans ses recherches de financement, de subventions ou d'aides diverses.

A cela s'ajoute – malgré le rejet viscéral des «créateurs purs», – la nécessité d'imaginer, avec plusieurs partenaires, des solutions juridiques et pratiques particulières (de la création de coopératives d'habitation à un travail de promoteur-architecte, en collaboration avec les maîtres d'état).

Enfin, les procédures administratives sont tellement complexes que l'architecte se doit d'apporter des solutions à ses clients: ce n'est pas toujours le cas.

Pour parvenir à maîtriser l'ensemble de ces domaines, il est donc désormais nécessaire de s'adjoindre des partenaires de différentes disciplines, quitte à ce que la tradition du «maître d'art» ne soit pas respectée. Car l'architecte de demain ne pourra être qu'un «manager de projet» responsable.

Eric-Alain Kohler

24 heures

Architectes et ingénieurs face à l'Europe – La SIA se met sur pied de guerre

La qualité ne suffira pas à assurer la survie dans le grand marché de demain. Il s'agit de revoir l'image de marque.

Professions sinistrées par la dépression économique, l'architecture et l'ingénierie suisses fourbissent des armes nouvelles pour retrouver la prospérité à la faveur du grand marché européen. Leur stratégie s'articule autour d'un nouveau contrat modèle

regroupant les prestations de tous les partenaires participant à l'élaboration d'un projet.

Signe des temps, la journée d'information organisée le 4 novembre à l'EPFL à Lausanne – une première suisse – s'est déroulée à guichets fermés. C'est que la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) traverse une période agitée et que tous les conseils sont bons à prendre.

Plutôt que de se lamenter sur les difficultés conjoncturelles, Nicolas Joye, président de la conférence des groupes des architectes romands (COGAR), relève deux facteurs de crise de nature structurelle: l'intégration européenne et l'évolution des entreprises générales, qui constituent autant de défis pour l'architecte et l'ingénieur indépendants.

L'arrivée de la concurrence étrangère en terre helvétique d'abord. Roland Michaud, président de la SIA vaudoise, calme le jeu en rappelant que l'ouverture de concours au-delà de nos frontières est riche d'exemples fameux. Cela va de la cathédrale de Lausanne (flèche de la tour Lanterne due au Français Viollet-Leduc) au CHUV, dont nombre de plans ont été tracés par des bureaux turcs. Cela n'a certes qu'un lointain rapport avec l'ouverture dont il s'agit aujourd'hui, mais selon Nicolas Joye, il faudra bien s'y faire: «Quel que soit le temps qu'il faudra à l'Europe politique pour se faire, l'Europe économique est en train de se réaliser aujourd'hui et in-

flue déjà fortement sur l'évolution du marché helvétique.»

Les architectes et les ingénieurs suisses assurent que cette Europe ne leur fait pas peur et expliquent pourquoi. Ils rappellent ainsi que la prestation d'un architecte ne s'arrête pas à la remise des clés d'une construction terminée. «Nos services englobent aussi des questions de maintenance et s'étendent en théorie jusqu'à la phase ultime de l'existence d'un édifice, jusqu'à sa démolition.»

Les architectes indépendants sont réputés pour leur gourmandise. Le reproche vient de l'Association suisse des entreprises générales. La SIA réfute les chiffres publiés en avril dernier par le *Nouveau Quotidien*, qui indiquaient qu'en Suisse les honoraires cumulés des architectes et des ingénieurs atteignent de 18 à 20% du prix de vente d'un immeuble, alors que ce chiffre ne serait que de 10% en France.

«Plutôt que de nous livrer à une guerre stérile, nous répliquons en opérant nous aussi des regroupements par le biais de contrats combinés architecture-ingénierie. La synergie qui en découle est bénéfique à tous les partenaires», conclut Caspar Reinhart, secrétaire général de la SIA. Cela n'a l'air de rien, mais c'est d'une véritable révolution qu'il s'agit, puisqu'une bonne partie de l'individualisme cher aux quelque 10000 petits ou moyens bureaux du pays est ainsi sacrifié.

Georges-Marie Bécheraz

Relations entre maître de l'ouvrage, mandataires et entreprises générales

**EPFL-Ecublens, auditoire CM1
Mardi 8 décembre 1992, 17 h**

La réalisation d'une unité d'habitation au sommet de la Dôle, pour le compte de l'OFC, sera présentée comme cas modèle lors du premier séminaire sur ce sujet d'actualité, organisé par la SVIA.

Intervenants: MM. Eric Perrette, architecte, Office fédéral des constructions (OFC), Lausanne, Vincent Mangeat, ar-

chitecte SIA, Nyon, Wolfgang Winter, ingénieur diplômé, Ecole suisse d'ingénieurs du bois, Bienne, Bernard Huser, architecte SIA, OFC, Lausanne, Jean-Pierre Ryser, sous-directeur, Conrad Zschokke SA, Genève, Eric Taboni, ingénieur diplômé, Conrad Zschokke SA, Genève.

Entrée libre.

SVIA

Candidatures

Plusieurs erreurs s'étant glissées dans la liste de candidatures publiées en page 484 de notre numéro 24/92 du 11 novembre dernier, nous reproduisons ici les candidatures corrigées, en priant les candidats et les parrains de bien vouloir excuser cet incident indépendant de notre volonté.

M. *Ignacio Dahl Rocha*, architecte diplômé de l'Université de Buenos Aires (Argentine) en 1978 (Parrains: MM. Jacques Richter et Christian Leibbrandt)

M. *Kurt Voser*, ingénieur physicien, diplômé en 1984 (Parrains: MM. Pierre-Jean Paris et Pierre Kohler)

M^{me} Anne Prongue-Salvade, architecte diplômée EPFL en 1990 (Parrains: MM. Bernard Vouga et Christophe Kaempfer)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section neuchâteloise

Candidatures

M^{me} *Stéphanie Perrochet*, architecte paysagiste diplômée de l'Université de Hanovre (D) en 1989 (Parrains: MM. Bertrand de Montmollin et Walter Gottschall)

M. *Hamdin Maksuti*, architecte diplômé EAUG en 1991 (Parrains: MM. Claude Rollier et Philippe Langel)

M. *Pierre-Emmanuel Schmid*, architecte, diplômé EPFZ en 1985 (Parrains: MM. Eric Repele et Wilfried Steib)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles *dans un délai de 15 jours à compter de la présente publication.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA, qui se prononcera en dernier ressort sur l'admission.